

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Objet: CONSEIL MUNICIPAL du mardi 25 juin 2024 – session ordinaire -

<u>Heure de la séance</u> : 20h00 <u>Date de la convocation</u> :

20/06/2024

Lieu: Salle du conseil municipal

<u>Présents</u>: MMES AUGER, SCHAEFFER, PREVITALI, TULET, CARBO, SAGET. MM CIERCOLES, RICHARD, DUGUÉ, GUITARD, MONTALIEU, LAMBOLEY.

Absents Excusés: MME CALMETTES, M. PELOUS.

Procurations: M. TIBAL à M. CIERCOLES

M. SANCHEZ à MME AUGER

Secrétaire de séance : M. Vincent RICHARD

<u>Secrétaire auxiliaire de séance</u> : MME Marlène SENDRON

ORDRE du JOUR

- 1- Décision modificative budget commune.
- 2- Tarifs restauration scolaire 2024-2025.

1- Décision modificative budget commune.

Monsieur le Maire informe son assemblée qu'il est nécessaire de faire une décision modificative sur le budget commune comme suit :

Du 2188 au 2151 : 21 000.00 €

Voté à l'unanimité

2- Tarifs restauration scolaire 2024-2025.

Monsieur le Maire informe son assemblée que suite à la délibération 036/2022 du 31 mai 2022 concernant le choix de la Société ANSAMBLE pour le marché de fournitures et livraisons de repas en liaison froide pour la restauration scolaire, il est nécessaire comme chaque année de fixer le prix du repas pour l'année scolaire 2024/2025 suite aux indices de références fournis par la Société ANSAMBLE, il propose les tarifs suivants :

- Prix du repas pour les enfants de l'école maternelle : 3.45 € TTC.
- Prix du repas pour les enfants de l'école élémentaire : 3.60 € TTC.
- Prix du repas adultes : 3.92 € TTC.

Voté à l'unanimité

Fin de la séance : 20h30



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

- 1- Décision modificative budget commune.
- 2- Tarifs restauration scolaire 2024-2025.

Signataires:

AUGER Maryse	
CALMETTES Séverine	
CARBO Danièle	
CIERCOLES Christian	
DUGUÉ François	
GUITARD Jérôme	
LAMBOLEY Éric	
MONTALIEU Dominique	
PELOUS Fabien	
PREVITALI Christelle	
RICHARD Vincent	
SAGET Joëlle	
SANCHEZ Franck	
SCHAEFFER Annick	
TIBAL Jean-Pierre	
TULET Joanna	